

ANNEXE 2. Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP AESA

Référentiel d'activités Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	Référentiel de compétences Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	Référentiel d'évaluation Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Unité de compétences 1 : Accueil des publics enfants, adolescents, parents et adultes tout au long de la séance d'escalade sur structure artificielle			
1.1 Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public	1.1.1. Disposer de tous les éléments réglementaires et pratiques de fonctionnement nécessaires à son intervention.	<p>Cette évaluation se déroule dans la structure d'accueil du candidat, dans les conditions d'organisation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance d'initiation à l'escalade en tête réalisée auprès d'un public encadré dans le cadre de l'alternance composé de 8 à 12 pratiquants, d'une durée d'1h30 à 2h. - Cette séance est immédiatement suivie d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur l'organisation de la séance, la gestion du matériel, et l'attitude générale du candidat. - Les 2 évaluateurs s'appuient sur le déroulement de la séance mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs en lien avec l'unité de compétences évaluée. 	Se présente clairement et de façon complète Connaît la réglementation de l'activité Connaît le fonctionnement de sa structure d'accueil (organisation, organigramme, plannings...)
	1.1.2 Être à l'écoute des besoins et attentes des publics et apporter des réponses pertinentes.		Favorise l'expression des besoins et attentes des pratiquants et y apporte des réponses pertinentes.
	1.1.3 Communiquer de façon appropriée et positive selon les situations et les profils.		Adapte le message au public Adopte une attitude bienveillante
1.2. Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants	1.2.1 Faire respecter les règles de vie		Clarifie les règles et agit efficacement pour les faire respecter (vestiaires, accès aux espaces)
	1.2.2 Communiquer de manière claire les consignes en vue de la séance à venir, introduire la séance.		Donne les consignes et s'assure de leur compréhension Explique comment la séance va se dérouler
	1.2.3 Réaliser le bilan de la séance et transmettre, le cas échéant, les informations sur la séance à venir.	Transmets les informations pratiques nécessaires au déroulement de la séance (lieu, horaire de rdv, matériel nécessaire...)	
	1.2.4 Veiller à la sécurité des personnes et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge (émargement, lien avec les parents).	Est conscient du niveau et des temps de responsabilité qui lui incombent et les explicite	
	1.2.5 Gérer rigoureusement l'utilisation des installations sportives et du matériel.	Est ponctuel Fait un rapide état des lieux Fait respecter les conditions d'accès Est méthodique et rigoureux	

Référentiel d'activités Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	Référentiel de compétences Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	Référentiel d'évaluation Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Unité de compétences 2 : Encadrement de séances d'escalade dans les disciplines bloc, difficulté et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et en s'appuyant sur les références fédérales			
2.1 Préparer des séances d'escalade permettant la progression des pratiquants de l'initiation jusqu'à l'autonomie (jeunes et adultes) en s'appuyant sur les références fédérales et dans le respect des règles de l'activité	2.1.1. S'appuyer sur les 3 premiers niveaux de la progression passeport escalade fédérale : le niveau blanc (je découvre l'escalade sur SAE), le niveau jaune (je grimpe en bloc et en tête sous surveillance) et le niveau orange (je grimpe en autonomie sur SAE)	<p>Cette évaluation se déroule lors de deux épreuves distinctes :</p> <p>Les compétences 2.1 à 2.5 sont évaluées dans la structure d'accueil du candidat, lors de l'épreuve certificative 2 de l'unité de compétences 2 dans les conditions d'organisation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance d'initiation à l'escalade en tête réalisée auprès d'un public encadré dans le cadre de l'alternance composé de 8 à 12 pratiquants, d'une durée d'1h30 à 2h. - Cette séance est immédiatement suivie d'un entretien de 20 minutes maximum portant sur la préparation, le déroulement de la séance et leur analyse par le candidat. - Le candidat remet au jury au moins une semaine avant la séance un dossier de 5 à 10 pages présentant la structure d'accueil et le groupe suivi, le cycle d'apprentissage mis en œuvre, les choix d'enseignement accomplis et les 	Utilise correctement la démarche pédagogique fédérale
	2.1.2 Préparer et conduire des situations d'apprentissage en lien avec les publics, en vue de la séance et du cycle de séances au regard des ressources et de l'espace disponibles		Rend dans les temps un dossier argumenté et bien présenté détaillant ses objectifs de cadre et la manière dont il les établit dans le temps Prépare des séances d'escalade permettant la progression des pratiquants Utilise les ressources et l'espace de manière pertinente Propose des situations de difficulté adaptée
	2.1.3 Évaluer le niveau de maîtrise atteint par les pratiquants		Utilise des outils de suivi adaptés Met en place un temps d'évaluation
	2.1.4 Évaluer l'impact de sa prestation		A une vision lucide de la qualité de sa prestation
2.2. Adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances	2.2.1 Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs (découverte, progression, autonomie) et des pratiquants	<p>Fait évoluer la séance, remédie</p> <p>Varie et rend cohérentes les propositions Propose des solutions pour faire évoluer la qualité de sa prestation</p> <p>Propose des contenus répondant aux motivations du public Met en place des pédagogies différenciées Dynamise, donne du rythme à la séance, aux situations Met en confiance, encourage, conseille</p>	
	2.2.2 Proposer d'autres exercices ou séances		
	2.2.3 Adapter son contenu à différents publics de la structure (enfants, adolescents, adultes)		
2.3. Démontrer les	2.3.1	Démontre les exercices et gestes techniques d'escalade	

exercices et les gestes techniques d'escalade	Mettre en place ou/et expliciter les procédures d'acquisition	méthodes d'évaluation mises en place, ainsi que la fiche de préparation de la séance qui sera évaluée.	Propose des apports clairs, concis et pertinents,
2.4 Développer l'éthique et les valeurs de l'activité	2.4.1 Favoriser une pratique et une attitude écoresponsables (respect d'autrui, du matériel, fairplay)		- Les 2 évaluateurs s'appuient sur le déroulement de la séance et sur le document de présentation fourni mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs en lien avec l'unité de compétences évaluée.
2.5 Respecter la réglementation applicable à l'activité	2.5.1 Maîtriser et transmettre les éléments de réglementation relatifs à son activité	Les compétences 2.6 sont évaluées en centre de formation lors de l'épreuve certificative 1 de l'unité de compétences 2, au cours d'une épreuve de 10 minutes consistant en la réalisation d'un sauvetage sur la structure artificielle d'escalade, suivie d'un entretien de 10 minutes portant sur la conduite à tenir en cas d'accident.	Met en application et fait respecter les recommandations fédérales Se place de manière à voir tout le monde et intervenir rapidement, reste vigilant
2.6 Assurer la sécurité des personnes en situation d'incident ou d'accident	2.6.1. Repérer les situations d'incident et leur possible évolution		Caractérise les situations potentiellement sources d'incident dans la situation
	2.6.2. Intervenir pour restaurer une situation normale		Explicite les éléments à prendre en compte pour restaurer la situation Intervient en hauteur dans le respect des règles de sécurité Intervient de manière efficace, dans le temps imparti Évalue les risques pour lui et les tiers
	2.6.3. Mettre en place des mesures de protection des personnes (geste de sécurité courante)		Connait les principes courants de protection des personnes
	2.6.4. Alerter les secours et transmettre les informations pertinentes		Respecte les procédures d'alerte
2.6.5. Gérer la situation d'accident (stress, alerte parents et responsable du club, groupe, matériel)	Gère la situation autour de l'accident		

Référentiel d'activités Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	Référentiel de compétences Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	Référentiel d'évaluation Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Unité de compétences 3 : Dynamisation du groupe dans et autour de l'activité escalade			
3.1. Organiser une session de validation des passeports escalade fédéraux jusqu'au niveau orange	3.1.1. Maîtriser les contenus des passeports escalade jusqu'au niveau orange (3 ^{ème} niveau sur 8 : "je grimpe en autonomie sur SAE")	<p>Les compétences du bloc 3 sont évaluées lors d'une épreuve d'une heure se déroulant en centre de formation sous la forme d'un entretien découpé en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} partie sur le thème des passeports FFME : 15 minutes - 2^{ème} partie sur le thème d'un événement tiré au sort : 45 minutes <p>PARTIE PASSEPORTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation au sein de la structure d'accueil d'une séance de validation des passeports FFME jusqu'au niveau orange, auprès de 4 à 12 pratiquants licenciés FFME, observée par le tuteur du candidat au moyen d'une grille fournie par l'organisme de formation. - Le candidat remet au jury à la suite de la séance, et au moins une semaine en amont de l'entretien, un dossier de 5 à 10 pages présentant sa session de validation de passeports (organisation, mise en œuvre, animation, bilan...). - Les 2 évaluateurs s'appuient durant l'entretien de 15 minutes sur la grille fournie par le tuteur, le document et la présentation réalisés par le candidat durant 5 minutes, mais peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs en lien avec le bloc de compétences évalué. 	Rend dans les temps un dossier argumenté et bien présenté Propose une session adaptée aux profils et niveaux des pratiquants, en accord avec ses objectifs de cadres Met en place la session de manière méthodique et rigoureuse en respectant les contenus définis A une vision lucide de la qualité de la session proposée et soumet des pistes d'évolution
	3.1.2. Évaluer les candidats lors des sessions de passage des passeports escalade		Évalue avec rigueur et bienveillance
3.2. Aider les pratiquants à s'engager et participer aux événements	3.2.1. Informers sur le calendrier des événements	<p>PARTIE EVENEMENT :</p>	Connait le calendrier des événements de sa structure
	3.2.2. Transmettre les informations nécessaires à l'inscription des pratiquants aux événements		Connait les procédures d'inscription
	3.2.3. Participer à l'animation des événements		Présente de manière intelligible et claire le déroulement de son événement Sait situer les rôles de chacun, ainsi que son propre rôle en amont de l'évènement et le jour J Fait preuve de dynamisme
	3.2.4. Conseiller et accompagner le pratiquant		Favorise une participation réussie pendant l'évènement

3.3. Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants	3.3.1. Informer les pratiquants sur les activités et le fonctionnement de sa structure	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation pendant 30 minutes d'un événement-type tiré au sort. • Présentation durant 5 minutes • Entretien de 10 minutes. • Les 2 évaluateurs s'appuient durant l'entretien sur la présentation réalisée par le candidat et peuvent élargir leur questionnement, si nécessaire, à l'ensemble des indicateurs en lien avec le bloc de compétences évalué. 	Explicite les moyens mobilisés pour diffuser les informations aux pratiquants
	3.3.2. Conseiller les pratiquants pour favoriser leur évolution et le goût de la pratique en fonction de leurs aptitudes		Identifie et prend en compte les goûts des pratiquants pour les orienter
	3.3.3. S'investir dans l'ambiance et la réussite		Surveille les baisses de motivation et régule Valorise les réussites
	3.3.4. Instaurer un climat relationnel favorable		Est vigilant au respect des autres Favorise les rencontres, échanges.

Référentiel d'activités Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	Référentiel de compétences Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	Référentiel d'évaluation Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
Unité de compétences 4 : Intégration de l'activité de l'animateur escalade sur structure artificielle dans le fonctionnement de la structure				
4.1. S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement	4.1.1. Se situer dans l'organigramme et dans le projet de la structure	Les compétences du bloc 4 sont évaluées lors d'une épreuve de 45 minutes se déroulant en centre de formation sous la forme d'un entretien découpé en 2 parties : - 1 ^{ère} partie sur les thèmes : « intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure d'accueil » et « contrôle et gestion de la SAE » : rendu écrit à effectuer sur place (QCM/questions) - 30 minutes - 2 ^{ème} partie sur le thème : contrôle et gestion des EPI : le candidat présente le registre des EPI de sa structure d'accueil (ou un extrait) aux jurys et réalise un contrôle d'EPI sur place – 15 minutes	S'implique dans la structure Identifie et contacte la personne ressource pour une question inhabituelle	
	4.1.2. Participer au fonctionnement général			
	4.1.3. Participer à la gestion administrative			
4.2. Autoévaluer ses interventions	4.2.1. Évaluer l'atteinte de ses objectifs			Met en place des critères objectifs et quantifiables pour autoévaluer ses interventions
	4.2.2. Apprécier la satisfaction des pratiquants			
4.3. Rendre compte des actions menées auprès des responsables	4.3.1. Tenir à jour les états de présence et en rendre compte			Détermine objectivement les forces et les faiblesses de son activité
	4.3.2. Établir un bilan d'actions			
	4.3.3. Communiquer les résultats de son activité par écrit ou par oral			
	4.3.4. Recueillir les observations des responsables et référents pédagogiques en vue d'améliorer son action			
4.4. Gérer et entretenir les matériels de sécurité et les équipements sportifs	4.4.1 Gérer les matériels de sécurité dont les EPI de la structure		S'approprie un registre des EPI Tient à jour un registre des EPI et le fait évoluer Contrôle rigoureusement et méthodiquement les EPI, met au rebus les matériels défectueux Connait les conditions de stockage, d'entretien et de marquage des différents EPI	

	4.4.2. Assurer le contrôle visuel et la maintenance de niveau 1 de la SAE		Connait la réglementation en vigueur Effectue le contrôle de routine Identifie les problèmes éventuels Suit les procédures d'entretien fixées
--	--	--	--